



Bulletin de
la Fondation
pour la
mémoire de
la Déportation

Sommaire

1

Aurigny :
typologie d'une
déportation

11

Je sais bien
que tout ce qui
est allemand
n'est pas
automatiquement
nazi...

15

Mémoire en
Allemagne :
l'exemple du
kommando de
Schwesing

16

Pédagogie et
enseignement
de l'Histoire



© Benoît Luc

Manez Hill, l'un des plus gros édifices construits sur l'île.

AURIGNY : TYPOLOGIE d'une déportation

Le 2 juillet 1940, l'armée allemande s'empare de l'île anglo-normande d'Aurigny (*Alderney*), quelques jours après Jersey et Guernesey. L'occupation se fait sans combat puisque, depuis le 22 juin, l'île s'est vidée de la quasi-totalité de ses habitants qui ont gagné l'Angleterre plutôt que d'engager un combat perdu d'avance sur un territoire démilitarisé. Seule une poignée d'irréductibles, dont un fermier et des personnes trop âgées pour s'exiler demeurent sur place.

La propagande nazie saisit cette opportunité, une

fois l'île occupée, pour proclamer que l'Allemagne avait mis un pied en terre britannique, occupation de bon augure pour une future invasion de l'Angleterre. Mais après l'échec de la Bataille d'Angleterre à la fin de l'année 1940, le rôle des îles anglo-normandes est redéfini par le Reich. Dès le printemps 1941 un programme de fortifications, destiné à conserver la maîtrise de ces îles en empêchant toute tentative de retour des Britanniques, est mis au point. Il sera par la suite inclus dans un plan défensif beaucoup plus vaste dit « mur de l'Atlantique » afin, cette fois, de mettre l'ensemble

ÉTABLISSEMENT
RECONNU
D'UTILITÉ
PUBLIQUE
(décret du
17 octobre 1990)
PLACÉ SOUS
LE HAUT PATRONAGE
DU PRÉSIDENT
DE LA RÉPUBLIQUE
30 boulevard des
invalides 75007 Paris
Tél.: 01 47 05 81 50
FAX : 01 47 05 89 50
Site internet
www.fmd.asso.fr

Les camps des déportés et de travail nazis à Aurigny



Carte et photo :
archives de l'Amicale
d'Aurigny.

des côtes ouest de l'Europe à l'abri d'un éventuel débarquement. Ces programmes sont confiés à l'organisation Todt¹. À Aurigny, après quelques réquisitions d'autochtones rapidement insuffisantes, les autorités se lancent par nécessité dans la recherche d'une main-d'œuvre plus nombreuse, peu coûteuse et docile.

Composition et répartition des détenus sur l'île

La population captive à Aurigny, toutes origines confondues, atteint son effectif maximum, soit quelque 5 000 détenus, au milieu de l'année 1943, sur un territoire qui pouvait à peine faire vivre plus de 1 500 personnes. Les détenus² sont répartis entre quatre camps : Helgoland, à proximité du centre, destiné aux civils raflés sur le front de l'est pendant l'hiver 1941-1942, surtout des jeunes originaires d'Ukraine ; Norderney, au nord-est, dont la population initiale diversifiée laisse progressivement place aux déportés de France ; Sylt, au sud-ouest, essentiellement composé de détenus russes jusqu'en février 1943, période où est installée la *SS-Baubrigade I*, Kommando itinérant de Sachsenhausen puis Neuengamme, fort de 1 000 détenus et chargé de travaux de déblaiements et d'infrastructure ; enfin, Borkum, au sud-est, constitué surtout de travailleurs allemands, « volontaires », requis, ou objecteurs de conscience (Témoins de Jéhovah).

Sur l'île d'Aurigny, on recense 855 détenus provenant de France, à partir du début de 1942. À l'exception de deux Français issus du « Train des mineurs³ », et affectés à la *SS-Baubrigade I*, ces

détenus sont regroupés à Norderney. Le 22 février 1942, les premiers arrivés sont 31 Espagnols réfugiés en France en février 1939, après la chute du Front catalan. Regroupés dans des camps provisoires comme Argelès-sur-Mer, Saint-Cyprien et d'autres, ils sont ensuite dirigés par les autorités françaises vers des camps bâtis, comme ceux de Gurs, Récédebou ou le Vernet. Astreints au travail au profit de la défense nationale à l'automne 1939 comme la plupart des réfugiés espagnols, ils sont mis à la disposition de l'organisation Todt après la signature de l'armistice, notamment pour les chantiers de Brest, dans le courant de l'année 1941. Finalement les autorités allemandes les envoient travailler sur l'île d'Aurigny d'où, au premier semestre 1943, ils sont réorientés vers d'autres chantiers.

Norderney voit arriver deux convois de Juifs, respectivement les 12 août et 11 octobre 1943. Le premier compte 325 hommes, le second 245. Pour la majorité, ils sont passés par Drancy et les camps du Loiret avant d'aboutir à Aurigny. Entre ces deux convois, on note également l'arrivée, le 9 septembre 1943, de 113 détenus issus du camp d'internement de Compiègne, dont environ les deux tiers sont des Nord-Africains.

Ces différents convois représentent un effectif d'environ 800 détenus issus de France. D'autres arriveront encore individuellement à des dates différentes, et porteront l'effectif à 855 détenus (recensés).

Deux tiers de l'effectif est français, le reste est éclaté en 27 nationalités parmi lesquels on note un

1 - Fritz Todt nommé par Hitler ministre de l'Armement le 17 mars 1940, crée l'Organisation qui porte son nom, l'«Organisation Todt», formation paramilitaire chargée de l'exécution de travaux d'équipement et de fortification en Allemagne (réseau d'autoroute) puis des fortifications du Westwall, (ou ligne Siegfried), face à la ligne Maginot, enfin de la création du mur de l'Atlantique. Todt se tue dans un accident d'avion le 8 février 1942 et Albert Speer lui succède. Toutefois son nom reste attaché jusqu'au bout à l'organisation qu'il a mise sur pied et comptera de très nombreux travailleurs étrangers de toutes origines (Europe, Afrique) et prisonniers de guerre, en particulier russes.

2 - Pantcheff a avancé la présence de quelques femmes détenues, requises aussi pour l'organisation Todt mais qui auraient été logées dans une maison du bourg « pour les soldats allemands ».

3 - Train des mineurs déportés en répression des grandes grèves de 1941 dans le Nord-Pas-de-Calais.



© Benoît Luc

Emplacement du camp de Norderney aujourd'hui.

Américain de New York et même un Chinois arrêté à Marseille⁴ le 23 janvier 1943. Globalement la population issue de France à Aurigny est constituée d'homme d'âge mûr, sensiblement la moitié étant née avant 1900. L'analyse des catégories socioprofessionnelles fait apparaître une proportion importante d'employés du commerce, de professions libérales et de cadres, supérieure en tout état de cause à la moyenne nationale française et de façon générale à celle des déportés par mesure de répression.

Le 17 mai 1944, un nouveau convoi de 30 personnes presque toutes arrêtées en Basse-Normandie pour faits de résistance est regroupé avec les détenus provenant du camp de Compiègne. Enfin le 5 juin suivant, un dernier convoi d'une quarantaine de personnes composé à 90 % d'internés du Vernet, dont un grand nombre d'Espagnols, arrive sur l'île d'Aurigny.

Juifs conjoints « d'aryennes » et requis

Parmi ces 855 détenus, les déportés juifs constituent le groupe le plus important, avec 590 personnes, majoritairement « conjoints d'aryennes ».

L'habitude a été prise de désigner ces personnes comme « demi-juifs de Drancy », expression impropre puisqu'il ne s'agissait pas de « demi-juifs » au sens que voulait lui donner le statut des Juifs en raison du degré de leur ascendance « juive » dans les lois raciales de Vichy, mais de Juifs ayant épousé des non-juives.

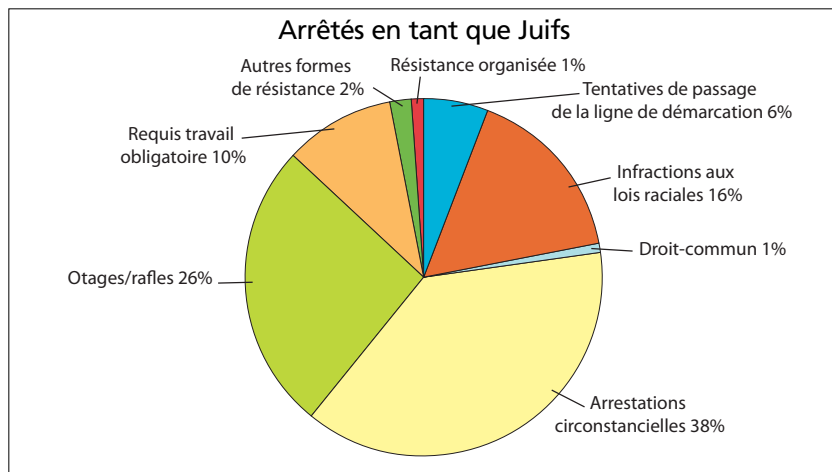
Leur sort exceptionnel pourrait provenir d'une recherche de compromis entre le gouvernement de Vichy et les autorités allemandes. Pétain a-t-il obtenu de soustraire certains ressortissants juifs français à la déportation vers Auschwitz, du fait de leur mariage avec une non-juive, souvent française? Les autorités allemandes ont-elles

voulu faire quelques concessions pour mieux impliquer le régime de Vichy dans les grandes rafles parisiennes de l'été 1942? Ont-elles considéré cette population comme potentiellement négociable? La question reste posée, d'autant que certains qui n'ont pu fournir les preuves exigées, ont été finalement rattachés à des convois d'extermination « vers l'Est » pour en compléter l'effectif. David Trat, président d'honneur de l'amicale des anciens déportés d'Aurigny, rapporte que pour faire valoir une situation de conjoint de non-juive il fallait que le mari présente les certificats de baptême des grands-parents de l'épouse, « ce qui en ces temps affreux, ne fut pas une mince affaire ». Toujours est-il que ces hommes ont constitué une catégorie particulière à Drancy, dite catégorie A (théoriquement non-déportable).

En définitive la « guerre totale » pratiquée par le Reich depuis plusieurs mois et le peu de poids des autorités de Vichy fin 1942 avec l'occupation de la zone sud, eurent pour conséquence la décision allemande de déporter ces Juifs vers Aurigny, à l'été 1943. Le changement de direction à la tête du camp de Drancy — Brunner remplace Röthke le 2 juillet 1943 — coïncide d'ailleurs avec une intensification générale des déportations, dont celle de main-d'œuvre esclave vers l'île d'Aurigny. C'est également à cette période qu'un détachement SS issu du camp de Neuengamme arrive à Aurigny pour prendre la direction du camp de Norderney sous l'autorité de deux SS Adam Adler et Heinrich Evers.

Les Juifs d'Aurigny ne sont toutefois pas tous « conjoints d'aryennes ». Environ 10 % sont de jeunes juifs requis dans le cadre du Service du Travail Obligatoire, en réalité arrêtés et déportés à Aurigny. Ces personnes ont été convoquées quelques jours avant le départ du second convoi de Juifs en octobre 1943. Il est possible que les

4 - Sur la rafle du Vieux Port à Marseille, voir *Mémoire Vivante* n°45 pp 9 et 10, consultable sur le site internet de la Fondation (www.fmd.asso.fr) onglets *Mémoire Vivante* puis *derniers numéros*.



Allemands aient voulu rajeunir l'effectif des déportés afin de fournir une force de travail plus efficace, la population des Juifs d'Aurigny étant constituée, comme il l'a été dit plus haut, d'hommes d'âge mûr. Contrairement aux autres Juifs, ces requis ne sont pas passés par des camps de transit. Ils sont envoyés aussitôt après leur arrestation vers le Cotentin, puis de là à Aurigny. Convoqués soit en région parisienne, soit plus à l'est de la France, ils sont acheminés par train, leur ordre de convocation faisant office de titre de transport jusqu'à Cherbourg. Arrivés sur place, ils sont regroupés à la caserne Dixmude à Querqueville, d'où ils sont mêlés aux Juifs arrivés de Drancy et déjà arrivés dans la région cherbourgeoise.

Circonstances et arrestations

Pour plus du tiers, les Juifs d'Aurigny sont arrêtés isolément, parfois à l'improviste lors de simples contrôles d'identité dans la rue, révélant alors leur qualité de juif. Un peu plus du quart est arrêté lors de rafles ou de prises d'otages, survenues notamment en région parisienne les 14 mai, 20 août et 12 décembre 1941. D'autres sont arrêtés pour non-apposition de la mention « Juif » sur la carte d'identité etc. Ces « infractions à la loi » constatées assez fréquemment chez les « conjoints d'aryennes » (16 % de l'effectif recensé à Aurigny) résultent probablement de ce que ces personnes se sentaient sans doute moins concernées par les mesures antijuives, puisqu'ils s'étaient placés d'eux-mêmes « en dehors de la communauté

juive» du fait de leur union avec une non-juive. Enfin, environ 7 % des déportés se retrouvent là pour avoir tenté de franchir une frontière interdite, notamment en 1942 la ligne de démarcation, au moment où la législation antisémite se durcit. Enfin, quelques-uns sont arrêtés pour faits de résistance.

Détenus arrêtés pour d'autres raisons que le fait d'être Juif

Les arrestations de répression (c'est-à-dire pour d'autres raisons que le fait d'être Juif) concernent 265 déportés, de provenance diverse. Un tiers sont des résistants appartenant à la résistance organisée (10 %) ou opérant en dehors d'organisation résistante proprement dite (27 %). Parmi ces derniers, la moitié est arrêtée en Basse-Normandie dans les derniers mois de l'occupation. Ainsi, l'abbé Lemoine, curé de Beaumont-en-Auge dans le Calvados, est arrêté en avril 1944. Il dissimulait des réfractaires et leur fournissait de faux papiers, avec le concours de l'instituteur du village, Serge Perronnel, et du maire de la commune voisine de Saint-Étienne-la-Thillaye, Étienne Langin. Ces trois personnes, incarcérées après leur arrestation à la prison de Caen jusqu'au début du mois de mai, passent brièvement par celle de Cherbourg avant leur transfert sur l'île d'Aurigny le 17 mai 1944.

Un autre tiers des déportés non-juifs d'Aurigny est constitué de personnes rafles ou prises en otage lors de diverses opérations. Le gros de l'effectif provient de la rafle du Vieux Port déclenchée le 23 janvier 1943 à Marseille. Ils représentent le tiers du convoi issu de Compiègne du 9 septembre 1943. On trouve également des réfugiés espagnols envoyés dans le premier et le dernier convoi vers l'île Aurigny (16 %). Une dizaine de détenus de droit commun se trouvent également englobés dans l'effectif. Enfin quelques détenus ont été arrêtés pour tentative de passage de la frontière espagnole, alors qu'ils cherchaient à gagner l'Angleterre ou l'Afrique du Nord pour reprendre le combat.

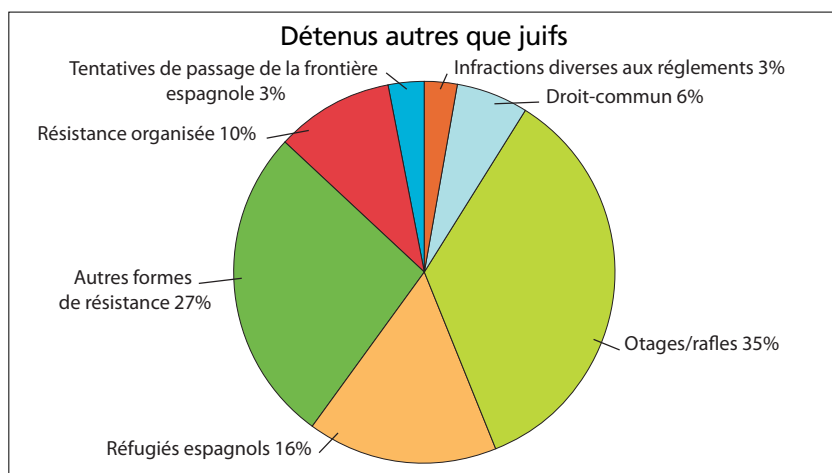
Le transfert sur l'île

Les Juifs « conjoints d'aryennes » de Drancy sont dirigés début juillet 1943 vers la région cherbourgeoise. Incarcérés à la caserne Dixmude de Querqueville, ils sont affectés aux chantiers côtiers des fortifications allemandes. Pendant cette période, on note une quinzaine d'évasions. Le reste est acheminé vers Aurigny en deux vagues, les 12 août et 11 octobre 1943.

Dans l'intervalle arrivent des détenus provenant du camp de Compiègne-Royallieu, initialement regroupés à Cherbourg entre le 6 et le 9 septembre, puis transférés sur l'île le 9 septembre. Ces deux populations ne se rencontrent pas dans le Cotentin.

Aurigny-Alderney

L'arrivée à Aurigny s'effectue dans l'obscurité, pour des raisons de sécurité et de discrétion. Après





© Benoît Luc

la nuit passée à fond de cale, les détenus sont livrés sur les quais à des hommes en armes. Boris Maniloff se souvient de cet accueil « à bras ouverts, avec les crosses en l'air, sur les quais. On nous a conduits jusqu'au camp avec des soldats de chaque côté qui tapaient avec les crosses sur la tête comme des bestiaux qu'on conduit vers les abattoirs, exactement pareil ». Une fois fouillés et délestés des objets de valeur qu'ils pouvaient encore posséder, les détenus sont rapidement mis au travail.

Les SS n'ont autorité que dans l'enceinte du camp de Norderney lui-même. Ce sont les responsables locaux de l'organisation Todt qui viennent chercher la main-d'œuvre nécessaire. Après un appel nominatif, commence l'attente. Une heure, parfois deux. Puis les différents groupes rejoignent leur chantier. Il faut parfois traverser l'île d'un bout à l'autre pour atteindre le lieu de travail. À la sortie du camp, les détenus se voient peindre une bande blanche de chaque côté du pantalon comme signe distinctif, les détenus de Norderney ne portant pas « le rayé » bien connu des déportés. Seuls les détenus de la *SS-Baubrigade* arrivés de Neuengamme et Sachsenhausen en sont vêtus.

Pour l'essentiel, le travail consiste à couler du béton pour construire de nouveaux blockhaus. Sur place, l'attitude des « surveillants Todt » à l'égard des détenus est variable. Certains sont surtout soucieux de réussir la mission de fortification du littoral qui leur est assignée, d'autres ayant bien assimilé les théories nazies, considèrent les détenus comme des sous-hommes. Ainsi Henri Bloch rapporte : « certains sont corrects, très corrects même, mais d'autres déchaînés, se livrent à des voies de fait surtout quand ils ont trop bu ». Henri

Blaustein se souvient d'avoir « été sauvagement frappé à coups de pelle sur la tête par un contremaître du chantier ».

Après 12 à 15 heures de travail, la journée n'est pas terminée. Une fois de retour au camp, certains détenus sont chargés de corvées en tout genre, toujours plus importantes pour les juifs. Les premiers ont dû bâtir une baraque sanitaire avec une seule douche qui a néanmoins permis un semblant d'hygiène et évité certaines maladies. Les juifs sont répartis en huit baraques isolées des autres par du barbelé. Les détenus de Compiègne sont logés dans deux autres baraques, distinctes.

Puces et poux ne tardent pas à proliférer, et le typhus fait son apparition. Henri Bloch raconte : « maintes fois j'en ai eu une quarantaine à mon tableau de chasse dans la couverture ». D'autres nuisibles fréquentent les lieux, comme les rats toujours à l'affût de la moindre nourriture sans surveillance.

Les maladies sont principalement liées à l'insuffisance alimentaire et à l'état d'épuisement des organismes soumis à des efforts physiques importants auxquels ils n'étaient pas habitués. Les critères d'accès fixés par le *Frontführer* pour accéder à l'infirmerie imposent d'avoir une forte fièvre. Toute autre raison est exclue. La baraque dite « infirmerie » pouvait recevoir environ 4 % de l'effectif. Les malades manquaient cependant d'à peu près tout. Yvan Dreyfus, médecin du camp, affirme que la baraque permettait tout juste « aux détenus physiquement épuisés d'avoir vingt-quatre heures de repos ».

Au camp les deux SS se répartissent les tâches. Heinrich Evers reçoit ses ordres d'Adam Adler, et

Mur antichar
sur Longis-Bay.

des soldats de
chaque côté
(...) tapaient
avec les
crosses, sur la
tête comme
des bestiaux
qu'on conduit
vers les
abattoirs.



Adam Adler et Heinrich Evers in « Réclusion à temps pour les bourreaux nazis d'Aurigny mais pas d'interdiction de séjour ».

Libération,
du 22 novembre 1949.

Adam Adler et Heinrich Evers in « Les deux SS chefs du camp d'Aurigny s'en tirent avec une peine ridicule ».

Franc-Tireur,
22 novembre 1949.

sera à l'origine de la plupart des coups et brutalités envers les détenus. C'est ce qui ressort du procès des deux responsables de Norderney à Metz, en novembre 1949. Parmi les brutalités signalées, on note trois côtes fracturées à un Chinois qui a uriné dans une boîte en fer, six dents cassées pour un salut militaire jugé inopportun de la part d'un détenu, 50 coups de matraques pour une suspicion de vol... Maurice Azoulay rapporte au procès que « *les faits sont extrêmement nombreux. Il m'en revient quelques-uns à l'esprit et je crois qu'il est superflu de les indiquer tous, même s'ils me reviennent tous à la mémoire* ».

Lors du procès de Metz un autre méfait soulevé concerne le détournement des colis. Les détenus avaient en théorie le droit de recevoir des colis de leur famille. Ces derniers toutefois arrivaient rarement à leur destinataire. Des détournements furent constatés à partir de Cherbourg et surtout à Aurigny, où certaines denrées sont carrément détournées vers le Casino au profit des soldats allemands. Des confiscations et des destructions de courriers sont fréquentes : L'ensemble de ces actes est chiffré par l'accusation à près de 3 800 colis en moins d'un an lors du procès.

Un autre point largement discuté au procès concerne le tunnel (cf photo de la page 7) qui était sensé relier *Norderney* à la plage. Les Allemands décidèrent de le boucher côté mer et de procéder à de soi-disant « exercices d'alerte » début 1944. Lors de leur procès, les deux SS expliquèrent que ce tunnel avait pour but de « protéger les détenus en cas de bombardement ». Mais le faible encaissement de ce dernier et le fait qu'une mitrailleuse soit dirigée vers l'entrée du tunnel, c'est-à-dire vers les détenus, rendent cette version peu crédible. L'interprète du camp, Armand Storper, a affirmé au cours du procès avoir entendu lors de la soirée du nouvel an 1944, Adam Adler évoquer ce tunnel comme moyen d'extermination des détenus,

notamment en cas de débarquement ennemi. Deux jours plus tard, comme par hasard, le premier « exercice d'alerte » était organisé.

Évacuations et libération

L'évacuation des Juifs est fixée par les Allemands au 7 mai 1944. Avant cette date, deux rapatriements sanitaires exceptionnels avaient pu avoir lieu, respectivement les 15 janvier et 29 mars en faveur de 150 détenus, dirigés sur Paris. L'Union Générale des Israélites de France (UGIF) avait obtenu des Allemands que ces évacués soient hospitalisés à l'Hôpital Rothschild. Ces évacuations ont été rendues possible par l'intervention d'un médecin de la *Kriegsmarine* et ont permis d'évacuer les détenus les plus épuisés. Ce médecin dont le nom est inconnu mais dont les actes sont souvent rapportés, est également à l'origine d'une enquête sur les conditions alimentaires des déportés de *Norderney*, qui déboucha sur une amélioration de la nourriture à partir de mars 1944.

Le 7 mai 1944, les 440 déportés juifs restants sont acheminés vers les camps du Boulonnais, et y sont à nouveau astreints à des travaux de fortification. Ils passent l'été là avant d'être à nouveau évacués vers l'est début septembre (voir carte annexe II). La désorganisation qui fait suite au débarquement des Alliés, l'opération *Overlord*, est propice aux évasions lors du transport et de l'internement dans des camps comme ceux de Dannes, Boulogne ou Hardelot. Les détenus non évadés sont finalement sauvés grâce à l'action de la Résistance belge qui parvient, le 4 septembre à Dixmude, à stopper le train et libérer les derniers détenus.

Le camp de Norderney ne compte plus que les détenus issus du camp de Compiègne, rejoints par des détenus arrêtés en Basse-Normandie le 17 mai 1944, soit dix jours après l'évacuation des Juifs. Ce convoi ainsi que celui du 5 juin, bénéficient des conditions alimentaires améliorées, ce qui fait dire



Pèlerinage à l'entrée
du tunnel en 1984.

© Amicale d'Aurigny

à l'abbé Lemoine que « *le menu ne varie guère mais il est d'assez bonne qualité* ». Seul l'ouvrage du curé de Beaumont-en-Auge nous renseigne sur les conditions de ce passage sur l'île. Les détenus sont affectés au même travail que leurs prédécesseurs. Cependant, leur évacuation est décidée face à l'avance alliée et surtout en raison de la prise de Cherbourg, qui coupe les relations avec l'île. Le 25 juin 1944, les déportés des quatre camps d'Aurigny sont dirigés vers Guernesey, Jersey, puis Saint-Malo, qu'ils atteignent le 1^{er} juillet. Les opérations militaires en cours et les bombardements alliés, obligent le convoi à faire un détour important pour gagner Paris, passant par Rennes, Nantes, Angers, Moulins et Mâcon avant d'arriver à Paris via Dijon (voir carte annexe 3) ! Les détenus retrouvent la liberté au cours de l'été 1944 au moment de la libération de la capitale. Seuls les détenus appartenant à la *SS-Baubrigade 1* (rattachée au camp de Neuengamme), se retrouvent à nouveau en Allemagne et ne recouvrent la liberté qu'à la fin de la guerre, en mai 1945.

La Mémoire des déportés d'Aurigny

Malgré la réalité indéniable de la déportation sur l'île d'Aurigny, la reconnaissance officielle n'en a pas été simple après guerre, du fait de l'imbrication de deux finalités, celle des chantiers Todt d'une part, celle de camp de concentration d'autre part. Seuls les Juifs d'Aurigny, en raison de leur effectif et de leur communauté de destin, auront suffisamment de poids pour constituer une amicale dès le 10 août 1945. Cette association va militer afin d'obtenir la reconnaissance de *Norderney* comme lieu de déportation et camp de concentration. Une difficulté tenait à la géographie de ce camp, unique dans la représentation de la répression nazie. Ensuite, le, exception des détenus de la *SS-Baubrigade*, de mortalité officiel sur place (« seulement » quatre pour les déportés de France) empêche

toute comparaison avec les autres déportations. Enfin, la libération des déportés d'Aurigny pose problème puisqu'ils sont tous libérés en septembre 1944. Ils sont donc tenus à l'écart des reconnaissances et compensations pécuniaires associées, accordées aux déportés d'Allemagne et des camps de l'Est, puisque non détenus sur le territoire du Reich, ni en France, et libérés le 1^{er} mars 1945.

Les combats juridiques et les démarches administratives entrepris par l'Amicale, avec à sa tête le dynamique maître Azoulay, avocat au Barreau de Paris, vont permettre l'acceptation progressive de l'existence d'un camp de concentration-déportation à Aurigny. En avril 1948, l'administration française se base sur l'arrivée des Juifs pour faire débiter la période dite de déportation, ce qui a pour conséquence d'exclure les premiers déportés de France. Les Espagnols présents sur l'île avant août 1943 n'ont obtenu que très rarement le titre de déporté. À l'inverse, l'administration fait durer la période de déportation jusqu'au démantèlement des camps de l'île, le 25 juin 1944, alors que les Juifs avaient quitté l'île depuis le 7 mai et que les deux chefs SS avaient rejoint Cherbourg le 4 juin, laissant la conduite du camp à des détachements de l'Organisation Todt. Les internés de Basse-Normandie et les Espagnols des deux convois tardifs ont pu obtenir le titre de déporté politique, bien qu'ils n'aient pas été présents plus de trois mois sur place, comme l'exigeait la loi.

Parallèlement, l'Amicale a cherché à entretenir la mémoire des déportés d'Aurigny en organisant des commémorations et des pèlerinages et en s'attachant le soutien de nombreuses amicales des autres camps. Ces Juifs, déportés pour répondre à un besoin de main-d'œuvre, ont longtemps été exclus du champ reconnu de la déportation. Ceux d'Aurigny ne sont pas intégrés dans l'étude sur la déportation des Juifs de France de Serge Klarsfeld qui mentionne leur existence, au mois de juillet

Mémorial
Hammond

Il aura fallu attendre près de 60 ans pour que cette déportation, si singulière, trouve enfin sa place normale au sein de la déportation de France

1943, en évoquant les *sorties de Drancy de « conjoints d'aryennes » vers l'île d'Aurigny, pour travaux forcés*, sans préciser les dates de ces envois. Pour lui, ces hommes n'entrent pas dans le cadre des études consacrées à la « solution finale ». Leur mention dans le *Livre-Mémorial* de la Fondation pour la mémoire de la Déportation a fait l'objet de débats au sein de ses instances (Conseil Scientifique et Conseil d'Administration) puisqu'il s'agissait avant tout d'y faire figurer les déportés de France arrêtés par mesure de répression, définition qui ne s'appliquait pas aux déportés juifs d'Aurigny. Cette décision a répondu finalement au souci de la Fondation de ne laisser aucun déporté dans l'ombre.

Il aura fallu attendre près de 60 ans pour que cette

déportation, si singulière, trouve enfin sa place normale au sein de la déportation de France. ●

Benoît Luc⁶

6 - Benoît LUC est étudiant en histoire à l'université de Caen Basse-Normandie. Il a soutenu en octobre 2008 un mémoire de Master 1 intitulé *Les déportés de France internés sur l'île anglo-normande d'Aurigny* (mention Très bien). Cet article en constitue la synthèse. Il prépare actuellement un Master 2 consacré aux « personnalités-otages » ou « internés d'honneur » déportés de France vers le Reich. Pour le contacter : fmdcaen@yahoo.fr ou ben2086@hotmail.fr (tél. : 02.31.38.45.60).

Le présent dossier complète celui diffusé dans *Mémoire Vivante 50*. Il apporte un regard plus détaillé sur la déportation issue de France

Sources bibliographiques et documentaires

CENTRE DE DOCUMENTATION JUIVE CONTEMPORAINE, *Les Juifs sous l'Occupation, recueil des textes officiels français et allemands 1940/1945*, rééd. *Les Fils et Filles des Déportés Juifs de France*, Paris, 1982, 192 p.

FONDATION POUR LA MÉMOIRE DE LA DÉPORTATION, *Le Livre-Mémorial*, Paris, Éditions Tirésias, 2004

KASPI André, *Les Juifs pendant l'Occupation*, Paris, Seuil, 1991, 427 p.

KLARSFELD Serge, *Le calendrier de la persécution des Juifs en France, 1940-1944*, *Les Fils et Filles des Déportés Juifs de France*, Paris, 1993, 1264 p.

LEMOINE Eugène, *Au Bagne...le Curé ! ou l'Odyssée d'un curé normand déporté à l'île d'Aurigny en 1944 terre anglo-normande devenue bagne nazi*, Presses de l'imprimerie régionale, Caen, 1988, 188 p.

LUC Benoît, *Les déportés de France internés sur l'île d'Aurigny*, Mémoire de M1, sous la direction du Professeur Jean Quellien, Université de Caen Basse-Normandie, 2008, 250 p.

PANTCHEFF major T.X.H, *Alderney, fortress island*, Chichester, Phillimore, 1981, 80 p.

TRAT David, *Aurigny camp de déportation nazi dans l'île anglo-normande d'Aurigny-Alderney occupée*, Amicale des Anciens Déportés à l'île anglo-normande d'Aurigny, 14 p.

VIGLA Jean-Louis, *Histoire d'un camp nazi, l'île d'Aurigny (Alderney)*, Sutton, Wiltshire, 2002, 95 p

Annexe 1 : Les principaux départs vers l'île d'Aurigny¹

Date du convoi de déportation	Effectifs	Répartition sur le total des déportés (%)	Spécificités
22/02/1942	31	4 %	Républicains espagnols
12/08/1943	325	39 %	Premier convoi de Juifs
09/09/1943	113	14 %	Convoi de déportés venant de Compiègne
11/10/1943	245	29 %	Second convoi de Juifs
17/05/1944	30	3 %	Convoi des « Bas-Normands »
05/06/1944	40	5 %	Dernier convoi comprenant d'anciens internés du Vernet, majoritairement des Espagnols
Autres dates	50	6 %	Déportés arrivés à d'autres dates
Total	834	100,00 %	

1 - Cette étude est réalisée sur 834 déportés dont nous connaissons la date de déportation. Ne sont donc pas prises en compte ici les 15 personnes qui se sont évadées à Querqueville avant le départ des convois, mais qui étaient engagées dans le processus de déportation vers l'île d'Aurigny.

Annexe 2 : Évacuation des déportés juifs d'Aurigny le 7 mai 1944 vers les camps du Boulonnais

Annexe 3 : Évacuation de l'île d'Aurigny du 25 juin 1944



© Benoît Luc



© Benoît Luc

Annexe 4 : Témoignages

Un parcours de jeune juif requis

« Nous avons été convoqués avec une dizaine d'autres à Épinal en août 1943. Nous avons été regroupés par des civils armés qui nous ont conduits à Querqueville via Paris. Je portais encore l'étoile juive à Paris. Pendant l'arrêt sur Paris, nous sommes allés nous rafraîchir dans un bistrot avec nos gardes. Arrivés en gare de Cherbourg, nous avons été pris en charge par de jeunes miliciens emplis de propagande "du mur de l'Atlantique qui nous protège de la plutocratie américaine". Nous

avons été enfermés dans un baraquement cadencassé dans lequel nous n'avons eu ni à boire ni à manger. Puis, le lendemain nous avons été dirigés à Querqueville dans un camp gardé par des Allemands. Le Lagerführer était autrichien. Dans ce camp se trouvaient déjà d'autres Juifs venus de Drancy. »

Théodore Haenel

(entretien réalisé par Benoît Luc à Colmar le 9 mai 2008).

Déjà, nous savions que nous allions être déportés dans une île disciplinaire. Puis, nous fûmes descendus, la nuit, dans une cale de bateau, à coups de crosse, avec des injures et les cris traditionnels (...)

Le transfert sur l'île d'Aurigny

« Déjà, nous savions que nous allions être déportés dans une île disciplinaire. Puis, nous fûmes descendus, la nuit, dans une cale de bateau, à coups de crosse, avec des injures et les cris traditionnels de "Schnell, weg, heraus !". Les soldats crachaient du pont dans la cale où nous étions : nous sommes restés ainsi 24h, sans que le bateau quitte le port (...). Ce bateau était un bateau de guerre hollandais, le Tyriada. »

Henri Uzan

(témoignage procès, archives de l'Amicale)

L'arrivée à Norderney

« Le lendemain matin, à six heures, on nous a réveillé. On nous a dit, il faudra vous mettre tout nus, gardez juste le pantalon et laissez toutes vos affaires sur la place pour les examiner. Il faisait un soleil de plomb. Nous sommes restés toute la journée sous le soleil. On ne pouvait pas bouger car il y en a un qui a bougé pour aller chercher un mouchoir et le monsieur qui s'appelle Adler est sorti du rang et l'a battu comme un chien, parce qu'il allait chercher un mouchoir dans sa poche. Nous sommes restés ainsi toute la journée. Personnellement, le lendemain matin, et pendant cinq jours, je suis resté sans connaissance. J'avais attrapé un coup de soleil, je ne pouvais ni bouger ni manger, rien, pendant cinq jours. Le docteur Dreyfus est venu me soigner. »

Boris Maniloff

(témoignage procès, archives de l'Amicale)

L'arrivée à Norderney (2)

« A notre arrivée au camp, nous avons d'abord été déshabillés et le torse nu dans la cour, en plein soleil : cela a duré toute la journée et a provoqué (parce qu'il y avait parmi nous des personnes âgées : il y avait un vieillard de 70 ans) quelques insulations, mais passons...

On nous a pris la plupart de nos affaires. Nous sommes passés devant chacun et on nous a laissé simplement des vêtements soi-disant de travail, tout le reste des bagages que nous avions avec nous a été pris.

Mais je dois reconnaître qu'au bout d'un mois, une partie de ces bagages nous a été rendue. Évidemment, il y avait eu quelques disparitions...

On nous a pris également nos montres et tous les objets de valeur que nous avions. Je dois reconnaître également qu'au bout de deux mois, une partie des montres a été rendue de manière aléatoire. »

Jean Bloch

(témoignage procès, archives de l'Amicale)

Le travail

« Les groupes partent, l'un après l'autre et constituent une longue colonne qui se fragmente aux différents carrefours pour rejoindre leurs chantiers, certains ont jusqu'à 6 kilomètres à faire pour y arri-

ver, très peu de camarades travaillent à proximité du camp, le vent souffle violemment et rend très souvent la marche très pénible.

Presque tout le monde travaille en plein air, il faut, comme à Cherbourg couler du béton, et ce travail doit se faire sans discontinuer, creuser des tranchées, les combler et les refaire quand ces Messieurs se sont trompés, recharger les routes ou les élargir, repeindre les baraques avec de la peinture sous pression, le vent renvoie alors les gouttelettes de peinture sur les peintres qui prennent alors la couleur des baraques peintes. D'autres s'occupent de menuiserie, d'électricité, de peinture dans les blockhaus... »

Henri Bloch (archives de l'Amicale)

La nourriture

« La nourriture fut très très insuffisante : le matin, tisane ou pseudo-café, le midi quelques nouilles et beaucoup d'eau, le soir une rondelle de saucisson, un peu de fromage ou de confiture. Au début la ration de pain était de un quart, soit 350 grammes ce qui était notoirement insuffisant, ensuite, une boule à deux, une boule à trois et finalement, de moins en moins. Le régime alimentaire est d'autant plus insuffisant que les hommes sont appelés, en général, à fournir un travail très dur. »

Rapport de l'Amicale du 15 avril 1946
(archives de l'Amicale)

L'hygiène

« Nous disposions que de peu de temps pour faire notre toilette, mais nous avons généralement de l'eau chaude et de l'eau froide, sauf quand on manquait de charbon ou en cas de réparation, les plus courageux faisaient leur toilette le matin avant le départ, on était moins nombreux. Il fallait aussi laver le linge, car il nous était interdit de le donner aux blanchisseuses réservées aux O.T et aux requis.

La salle de douche ne comportait qu'une seule pomme en état de service, mais l'eau était généralement très chaude, nous étions simultanément jusqu'à douze ou quinze et les vêtements étaient accrochés un peu partout avec risque d'attraper des poux, on passait successivement à la douche d'abord pour se savonner, ensuite pour se rincer et alors on était entassé les uns contre les autres, ce qui n'était pas très agréable car beaucoup avaient des plaies sur toutes les parties du corps. »

Henri Bloch

(témoignages du procès, archives de l'Amicale)

Les punitions

« J'ai vu Evers infliger une punition, particulièrement pénible, je crois, à un nommé Galembert, punition qui consistait à faire des genuflexions pendant un quart d'heure ou une demi-heure, je ne me rappelle pas, et lorsque le malheureux, à bout de souffle, tentait de se redresser, il était rejeté à terre

par des Polonais, si je me rappelle bien, qui étaient alors sous les ordres d'Evers.

(...) J'ai su qu'il avait cassé un escabeau sur la tête d'un jeune camarade. J'ai su qu'il avait cassé une louche sur la tête d'un cuisinier. »

Maurice Azoulay

(témoignage procès, archives de l'Amicale)

Les colis

« Dans la nuit du 24 décembre 1943, c'est-à-dire la nuit de Noël, M. Evers arrive à 11 heures du soir avec un volumineux paquet de lettres, et dit : "Messieurs, voici des lettres de vos familles pour vous, voici ce que j'en fais !..." il a ouvert le poêle et il les a jetées dans le feu. Ce n'est pas un crime, évidemment, mais enfin c'est une illustration de la méthode d'abrutissement perfectionnée de ces messieurs ».

Léon Kartun

(témoignage procès, archives de l'Amicale)

Les rapatriements sanitaires

« S'il n'y avait pas eu un médecin allemand, dans l'île d'Aurigny, qui n'était pas un SS, qui n'était pas un nazi, qui était un confrère, un lieutenant de la Kriegsmarine, un vieux médecin de réserve allemand, qui a compris les sentiments confraternels

que je lui ai soumis, il y aurait certainement quelques centaines de morts. Mais il a nous a permis de rapatrier les grands traumatisés, les grands blessés. »

Henri Uzan

(témoignage procès, archives de l'Amicale)

L'évasion de David Trat

« Je me poste à la lucarne et j'ai la chance de voir et d'appeler, dans un souffle, un cheminot qui passait à proximité : pas besoin de longues explications : je me retrouve bientôt en possession d'un marteau, d'un burin et d'une scie égoïne (...). Jo, beaucoup plus efficace que moi, réussit à pratiquer une ouverture dans le plancher du wagon suffisante pour passer, au prix de plusieurs heures de travail (...). Dès le redémarrage du train à Saint-Pierre-du-Vauvray, je me laisse glisser dans le trou, mes pieds touchent le sol, quelques pas de course, je lâche le rebord du trou et je me retrouve à plat ventre sur la voie, sur les traverses entre les roues qui défilent dans le vacarme à droite et à gauche, le tout en quelques secondes. »

David Trat

(Aurigny camp de déportation nazi dans l'île anglo-normande d'Aurigny-Alderney occupée).

(...) je lâche le rebord du trou et je me retrouve à plat ventre sur la voie, sur les traverses entre les roues qui défilent dans le vacarme à droite et à gauche, le tout en quelques secondes

